

Infirmiers : un guide pratique sur la télésanté



© 2023 Les Echos Publishing

Avec la crise du Covid-19, la pratique du métier d'infirmier a changé, notamment avec le développement des activités de télésanté qui permettent de prendre en charge les patients à distance grâce aux outils technologiques. En collaboration avec la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et en partenariat avec l'Assurance maladie, l'Ordre national des infirmiers s'est donc penché sur la réalisation d'un guide pratique. Ce document présente toutes les prises en charge à distance de télésanté auxquels les infirmiers sont susceptibles de participer (télésoin, téléconsultation, téléexpertise...), et ce pour tous les modes d'exercice, y compris particuliers (infirmiers de santé au travail, infirmiers en pratique avancée...).

Assurer la protection des données de santé

Pour chaque type d'activité de télésanté, sont précisés la description de la pratique, les conditions de prise en charge et de remboursement ainsi que des témoignages de professionnels. L'objectif étant d'informer les praticiens qui recourent à ces outils pour qu'ils puissent travailler en toute sécurité, en assurant la protection des données de santé des patients et en respectant les règles d'interopérabilité et de sécurité. Le guide les sensibilise également sur les

obligations déontologiques auxquelles ils sont soumis lorsqu'ils pratiquent une activité de télésanté.

Pour télécharger le guide pratique, rendez-vous sur [le site de l'ordre national des infirmiers](#)

© 2023 Les Echos Publishing